

**Programme de partage de la responsabilité du traitement  
de la documentation électronique (Projet TRAP)**

**Ententes et modalités du partage  
de la responsabilité du traitement et du suivi des mises à jour  
des collections électroniques acquises en commun**

développées par le  
Groupe de travail sur le traitement de la documentation  
du  
Sous-comité des bibliothèques

[http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/trap/Projet\\_TRAP.htm](http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/trap/Projet_TRAP.htm)



Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

12 février 2003

Dans le cadre du **Programme de partage de la responsabilité du traitement de la documentation électronique (Projet TRAP)**, plusieurs ententes ont été conclues entre divers établissements de la CREPUQ quant au partage du traitement et au suivi des mises à jour des différentes collections électroniques acquises en commun.

Le présent document constitue un complément aux *Lignes directrices* déjà adoptées par le Sous-comité des bibliothèques<sup>1</sup> portant sur le traitement des périodiques électroniques. Il vise à présenter les [ententes existantes](#)<sup>2</sup> et à préciser les modalités de partage du suivi des mises à jour aussi bien que les responsabilités des établissements à cet égard. Il convient de rappeler qu'en vertu des critères énoncés dans la *Politique commune pour le traitement des périodiques électroniques*<sup>3</sup>, le traitement ne porte que sur les périodiques dont le contenu est disponible en texte intégral.

## **MODALITÉS :**

L'établissement qui se charge de la mise à jour du traitement d'un abonnement assume les responsabilités suivantes :

- catalogage des nouveaux titres;
- fermeture de notice à la suite d'un changement de titre;
- couverture chronologique des titres lorsqu'elle varie;
- toute autre modification aux notices;
- signalement des titres qui doivent être retirés du catalogue;
- signalement de toute modification à l'abonnement par l'intermédiaire de la liste de discussion, à l'intérieur du délai convenu au préalable;
- démarches auprès du fournisseur ou de la personne responsable de l'abonnement s'il y a lieu;
- archivage des modifications aux titres.

*L'établissement qui se charge de la mise à jour est invité à utiliser le modèle de communication des informations joint en annexe 1.*

Les autres établissements ont la responsabilité de :

- vérifier si le titre signalé fait partie de leur abonnement;
- aller chercher les notices sur le site de l'établissement responsable de la mise à jour;
- modifier les adresses électroniques localement en conformité avec les autorisations d'accès aux titres.

---

<sup>1</sup> **Traitement des périodiques électroniques : lignes directrices pour le partage des responsabilités de traitement des périodiques électroniques entre les bibliothèques universitaires québécoises** / élaborées par le Groupe de travail sur le traitement de la documentation du Sous-comité des bibliothèques. [Montréal] : CREPUQ, 3 février 2000. Disponible sur le site de la CREPUQ à l'adresse suivante : [http://www.crepuq.qc.ca/traitement\\_perio.htm](http://www.crepuq.qc.ca/traitement_perio.htm)

<sup>2</sup> La liste actualisée des ententes est disponible à l'adresse suivante : <http://www.biblio.usherbrooke.ca/crepuq/entraipar.pdf>.

<sup>3</sup> **Politique commune pour le traitement des périodiques électroniques accessibles à distance dans les bibliothèques universitaires du Québec.** [Montréal] : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, 1999. Disponible sur le site de la CREPUQ à l'adresse suivante : <http://www.crepuq.qc.ca/POLperelec.pdf>

Les informations concernant les mises à jour seront annoncées par l'intermédiaire de la liste de discussion [traitement@crepuq.qc.ca](mailto:traitement@crepuq.qc.ca) mais, pour des fins d'archivage et de consultation ultérieure, les modifications seront signalées de façon permanente à partir du site de la CREPUQ (<http://www.crepuq.qc.ca/documents1.htm>) par le biais de pointeurs dirigés vers l'établissement responsable qui s'engage à tenir à jour les archives du titre.

## **ANNEXE 1**

## **PROJET TRAP (traitement partagé)**

### Modèle de communication des informations de mises à jour

Veillez indiquer :

- ÉTABLISSEMENT responsable
- NOM de la collection électronique
- MOIS couvert

(Il est recommandé d'indiquer pour chaque titre visé par une modification le numéro de la notice bibliographique correspondante dans la base de données locale.)

#### **1. NOUVEAUX TITRES**

Liste des nouveaux titres...

*Ex. : Principal leadership (01-597945)*

#### **2. TITRES QUI NE SONT PLUS DISPONIBLES**

Titres à supprimer : qui ont cessé de paraître ou dont l'accès n'est plus disponible. Préciser la nature du changement avec le (ou les) titres visés.

*Ex. : American journal of management development (10502778) : n'est plus disponible*

#### **3. CHANGEMENTS DE TITRES**

Comprend : fusions, absorptions, suites, continués par, etc. Préciser la nature du changement avec les titres visés.

*Ex. : Automotive plastics (01-0570848) antérieurement: Molding systems (01-0535099)*

*Ex. : Journal of reproduction and fertility (11308853) fusionné avec Reviews of reproduction (11334375) pour former Reproduction (11334374)*

#### **4. CHANGEMENTS D'INVENTAIRE**

Liste des titres avec les nouvelles couvertures...

*Ex. : Biography (11331467) : Vol. 23, n° 1 (Winter 2000) - .*

## **PROJET TRAP (traitement partagé)**

### Communication model for update information

Please indicate:

- INSTITUTION responsible (for the follow-up)
- NAME of electronic product
- MONTH covered

(For each modified title, please indicate the corresponding bibliographic number from your OPAC.)

#### **1. NEW TITLES**

List of new titles:

*Ex.: Principal leadership (01-597945)*

#### **2. TITLES NO LONGER AVAILABLE**

Titles to be deleted: ceased publication, or remote access no longer available.

For each title, indicate the nature of the change.

*Ex.: American journal of management development (10502778): no longer available*

#### **3. TITLE CHANGES**

Including: merger, absorption, continuation, continued by, etc. For each title, indicate the nature of the change.

*Ex.: Automotive plastics (01-0570848) Formerly: Molding systems (01-0535099)*

*Ex.: Journal of reproduction and fertility (11308853) Merged with: Reviews of reproduction (11334375) To become: Reproduction (11334374)*

#### **4. CHANGES IN COVERAGE**

List of titles with new coverage:

*Ex.: Biography (11331467): Vol. 23, no. 1 (Winter 2000) - .*